GREFFE TRIBUNAL DE
NANTERRE
39936

9 PLACE VENDOME

Société civile immobilière
Au capital de 9.285 €
Siège social : 120 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine
428 811 574 RCS Nanterre

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES EN DATE DU 6 DECEMBRE 2011

L'AN DEUX MILLE ONZE,
LE SIX DECEMBRE,
A DIX-SEPT HEURES,

I- Les soussignées

	Associés	Nombre de parts sociales
1	**TRAJAN LUXEMBOURG II S.A R.L.** une société de droit luxembourgeois au capital de 90.000 €, dont le siège social est situé 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 129735, représentée par Alan Dundon et Tim Otway, en leur qualité de gérants	1
2	**TRAJAN LUXEMBOURG S.A R.L.** une société de droit luxembourgeois au capital de 90.000 €, dont le siège social est situé 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 129227, représentée par Alan Dundon et Tim Otway, en leur qualité de gérants	618
	TOTAL	**619**

associés de la société 9 PLACE VENDOME, une société civile immobilière au capital de 9.285 €, dont le siège social est situé 120 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly sur Seine, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 428 811 574 RCS Nanterre (la « **Société** »),

II- Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- une copie de la lettre d'information au Commissaire aux comptes de la Société ;
- un exemplaire des statuts à jour de la Société.

III- Après avoir constaté que l'ordre du jour porte sur les points suivants .

- Approbation des conditions dans lesquelles les décisions qui suivent sont prises ;

- Désignation de Messieurs Ornulf Loebekken, Timothy Otway et Vincent Wuidart en qualité de nouveaux Gérants de la Société ;

- Pouvoirs pour les formalités.

IV- Après avoir constaté que :

Monsieur Antony Goichon, Commissaire aux comptes de la Société, a été dûment informé du projet des décisions qui suivent.

V- Ont pris en conséquence les décisions suivantes :

1. APPROBATION DES CONDITIONS DANS LESQUELLES LES DECISIONS QUI SUIVENT SONT PRISES

Les associés décident d'approuver expressément les conditions dans lesquelles les présentes décisions sont prises conformément aux articles 20 et 21.4 des statuts (sous seing privé, sans convocation préalable ou autre formalité) et déclarent avoir pu prendre pleine et entière connaissance de tous documents et informations nécessaires à leur information préalablement à la prise des décisions qui suivent.

2. DESIGNATION DE MESSIEURS ORNULF LOEBEKKEN, TIMOTHY OTWAY ET VINCENT WUIDART EN QUALITE DE NOUVEAUX GERANTS DE LA SOCIETE

Les associés décident de désigner, conformément à l'article 17 des statuts, comme nouveaux Gérants de la Société, aux côtés de l'actuel gérant Monsieur Aidan Brooks, à compter de ce jour et pour une durée illimitée :

- **MONSIEUR ORNULF LOEBEKKEN**, de nationalité norvégienne, né le 2 octobre 1960 à Oslo (Norvège), demeurant 6 Chemin de Chevrefeuille à 1299 Crans-près-Céligny (Suisse);

- **MONSIEUR TIMOTHY OTWAY**, de nationalité britannique, né le 12 mai 1964 à Londres (Angleterre), demeurant 10 Chemin des Grands Champs à 1261 Le Vaud (Suisse) , et

- **MONSIEUR VINCENT WUIDART**, de nationalité française, né le 23 avril 1968 à Lille (59), demeurant « Pointe à la Bise » - 6, Chemin des Marèches à Vésenaz, 1222 (Suisse).

Les nouveaux gérants ainsi désignés ne percevront aucune rémunération en considération de leurs fonctions, mais auront droit au remboursement de leurs frais professionnels sur présentation de justificatifs.

Messieurs Loebekken, Otway et Wuidart ont préalablement déclaré accepter les fonctions qui leur sont ainsi confiées, et n'être soumis à aucune incompatibilité pour les exercer.

3. POUVOIRS POUR LES FORMALITES

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée conforme des présentes par l'un des Gérants ou d'un extrait du présent procès-verbal certifié conforme par l'un des Gérants à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

* *
*

Fait le 6 décembre 2011
En quatre (4) exemplaires originaux

TRAJAN LUXEMBOURG SARL
Par : Tim Otway et Alan Dundon
Titre . Gérants

TRAJAN LUXEMBOURG II SARL
Par : Tim Otway et Alan Dundon
Titre : Gérants